



Face à l'éolien, la parole aux maires

Vent des Maires – Réseau Énergies Terre&Mer – Vent de colère

Réunion CODEP du 15 juillet 2025 20h30- 23h00

La réunion a rassemblé 45 participants (associations et élus) issus de très nombreux départements, dans un contexte marqué par une évolution notable de la situation énergétique depuis le 1^{er} janvier 2025.

Elle a permis de dégager **six constats majeurs** en vue de préparer des actions nationales et régionales dans les prochaines semaines, visant à obtenir un **moratoire sur l'éolien terrestre (y compris le repowering), l'éolien maritime et les centrales photovoltaïques sur terres agricoles** (voir pièce jointe sur les raisons du moratoire).

1. Principaux constats

- **Absence d'étude d'impact socio-économique depuis 30 ans**, tant pour les projets individuels que pour la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE). Ce vide explique en grande partie l'orientation idéologique du développement des énergies électriques intermittentes, en France comme en Europe. Les prises de position politiques manquent de fondement scientifique et économique. Ce constat commence à émerger chez certains parlementaires, mais reste marginal à l'échelle locale.
- **Explosion des projets en cours : 54 GW** de projets éoliens et solaires sont actuellement à l'étude ou en cours de développement – soit 110 % de la puissance installée ces 30 dernières années. À l'horizon 2030, cela représente un volume cinq fois supérieur aux objectifs adoptés par le Sénat le 8 juillet 2025.
- **Méconnaissance généralisée des enjeux énergétiques, économiques et sociaux liés aux énergies intermittentes**, notamment les causes réelles de la hausse du prix de l'électricité.
- **Sous-développement des énergies renouvelables thermiques**, pourtant plus adaptées à une décarbonation directe (chaleur et mobilité) et porteuses d'un fort potentiel (500 à 600 TWh en 2050). Sont concernées : géothermie, biomasse, biogaz, biocarburants, e-carburants, solaire thermique.
- **Intérêt du photovoltaïque en autoconsommation collective sur grandes toitures** par opposition à l'agrivoltaïsme.
- **Déconnexion entre l'État et les réalités territoriales**. Le ministère de l'Écologie, le ministère de l'Énergie, la DGEC et les préfets nient la réalité des territoires, comme en témoignent les données IGN/CEREMA ZADER : les maires retiennent 48% des zones d'accélération pour développer les EnR thermiques, contre seulement 1 % pour l'éolien et 3 % pour les centrales solaires – en contradiction totale avec les orientations actuelles de la PPE3.

2. Principes à partager

Pour répondre à ces constats et en vue du débat parlementaire de fin septembre, les réseaux VDM/RETM/VDC proposent **d'organiser des réunions publiques d'information et d'échange, associant élus et représentants de la société civile**, afin :

- d'affirmer **l'exigence démocratique de la réalisation, au préalable à toute décision, d'une étude d'impact indépendante**, comme demandé par plus de 40 associations dans le communiqué du 8 juillet (cf. Le Figaro, Les Échos) pour évaluer de façon rationnelle et comparative la performance de différents scénarios ;
- d'expliquer de **manière transparente et argumentée l'importance et l'urgence d'un moratoire**,
- d'exiger que la **transition énergétique se fasse dans le respect de la démocratie locale** et des populations, et dans la transparence.

3. Objectifs et résultats attendus des réunions d'information

- **Bloquer les 54 GW de projets en préparation** (éolien terrestre, éolien maritime, photovoltaïque sur champs agricoles) dans toutes les régions ;
- Proposer à **l'échelle départementale des renouvelables alternatives** aux énergies électriques intermittentes ;
- Convaincre les **agriculteurs de refuser les baux emphytéotiques** ;
- Convaincre les **maires de refuser les conventions de servitude** ;
- Préparer le **déploiement des EnR non électriques avec les élus** et syndicats départementaux de l'énergie.

4. Principes d'organisation des réunions du 30 août au 18 septembre (détail ppt)

- Faire prendre conscience des enjeux en **révélant les vérités cachées depuis 30 ans**;
- Réalisation au préalable d'un **questionnaire transmis avec les invitations et aux adhérents des associations pour sensibiliser sur le sujet** et inciter à participer aux réunions (6 questions obligatoires / 11 questions optionnelles)
- Faire **intervenir des tiers de confiance lors des interventions** (prise de parole individuelle et tables rondes)
- **Cibler des publics spécifiques** : (Conseils régionaux, Conseils départementaux, Députés, Sénateurs, Maires), la société civile (CESER, Chambres de commerce et d'Industrie) et spécifiquement la profession agricoles (Chambre d'agriculture, syndicats...);
- **Transmettre les conclusions (questionnaire et réunions) aux députés et sénateurs les 20 et 21 septembre.**

5. Proposition d'actions à engager par tous

- **Partager largement les informations** diffusées le 15 juillet ;
- Diffuser et remplir la **base de données des projets "54 GW"** dès à présent sur le lien : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdp8j9tuwr9Ofo35YLjXm_HRMnmi7K-BAgcXrayspv0Hx4-jA/viewform?usp=dialog
- Faire connaître le **questionnaire sur la connaissance des EnR** (disponible via Google Form à partir du 21 juillet) ;
- Au-delà des 4 réunions déjà programmées (Châlons en Champagne, Vannes, Meaux et Amiens) , nous invitons chacun à formuler, **si possible d'ici le 22 juillet, des propositions pour les autres régions afin de finaliser le programme et d'organiser les appuis nécessaires** en vue de leur préparation, lors de la prochaine réunion du 29 juillet;
- **Commencer à structurer les CODEP** par département de façon à être opérationnel pour les réunions régionales et prendre le relais départemental à partir du 15 octobre